



## LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES : comment, et quand les utiliser pour en faire bénéficier son troupeau ?

**DUREE :** 7 h soit 1 jour(s)

**INTERVENANT :** Nathalie LAROCHE, vétérinaire

L'alimentation des ruminants n'est pas une science simple et exacte. Elle dépend de beaucoup des conditions extérieures, telle la météo. Elle dépend surtout de la globalité des produits alimentaires disponibles que l'éleveur peut mettre à disposition des animaux. En faisant le bilan des matières à disposition et en regardant les objectifs à atteindre pour donner à son troupeau, santé et productivité, il est possible de planifier un calendrier alimentaire selon des repères simples.

### OBJECTIFS

Mieux connaître l'alimentation à disposition pour son troupeau et savoir l'adapter pour atteindre l'objectif que l'on s'est fixé

### PROGRAMME

- 1- Savoir évaluer la qualité de son alimentation de base (type de fourrage disponible).
  - connaître les grandes lignes des apports du pâturage ou d'un parcours, en fonction des saisons.
  - adapter la ration alimentaire et les apports minéraux. (3h30)
- 2- Savoir observer les animaux, les comparer entre eux. (3h30)
  - Savoir détecter précocement un déséquilibre.
  - Savoir définir les besoins des animaux suite à l'observation préalable



## METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Cours en salle : en alternance apports théoriques et études de cas concrets

Des exposés présentent les notions essentielles des différents sujets abordés dans une dynamique d'échanges et de réflexions partagées.

Echanges tout au long du stage

Des projections informatiques, des tableaux élaborés en salle, éclairent et soutiennent les thèmes développés.

QCM d'évaluation des acquis et des compétences en début et en fin de formation

Un document complet est remis à chaque participant.

Moyens matériels : pas de matériel spécifique requis

## MODALITE D'EVALUATION

Quizz en début et fin de formation pour évaluer le niveau d'acquisition.

Bilan oral en fin de formation et questionnaire de satisfaction

## TARIFS

Stagiaire non contributeur VIVEA : 140 € la journée

Stagiaire contributeur VIVEA : possibilité de prise en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel

Tous les paiements s'effectuent par chèque.

Un chèque de caution de 100 € par jour est exigé à l'inscription. Il est rendu en fin de formation

En cas de difficultés financières, veuillez contacter le secrétariat

## PUBLICS

Tous les éleveurs agriculteurs installés ou en cours d'installation, aux porteurs de projets en ordre de cotisations MSA pour VIVEA ainsi qu'aux salariés et techniciens agricoles.

## PRE REQUIS

Aucun

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

En présentiel

Délivrance d'une attestation de formation

Groupe de 8 personnes minimum pour que la formation puisse démarrer, maximum 15 personnes

Pour inscription : elles sont recommandées au minimum un 15 jours avant la date prévue.

Calendrier et formulaire d'inscription disponible sur notre site [www.odfi-zoneverte.com](http://www.odfi-zoneverte.com)

Délais d'annulation : le stagiaire peut annuler jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, le GIE Zone Verte se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de stagiaires est insuffisant et/ou trop important

Nous contacter pour plus d'information

**Retrouvez nos conditions générales de formation et notre règlement intérieur en ligne sur [www.odfi-zoneverte.com/nos-formations/FAQ-formations](http://www.odfi-zoneverte.com/nos-formations/FAQ-formations)**

## CONTACT

**Adresse internet** : [zoneverte@giezoneverte.com](mailto:zoneverte@giezoneverte.com)

**Responsable administrative et formation** : Mme DALVARD Céline TEL : 03 84 66 13 17 de 9h à 12h le mardi et le jeudi.

**Courrier** : 32 Grande rue 39600 Arbois

Si vous êtes en situation d'handicap, n'hésitez pas à contacter Mme Dalvard Céline afin de connaître les modalités d'accueil possible

Formation financée par

